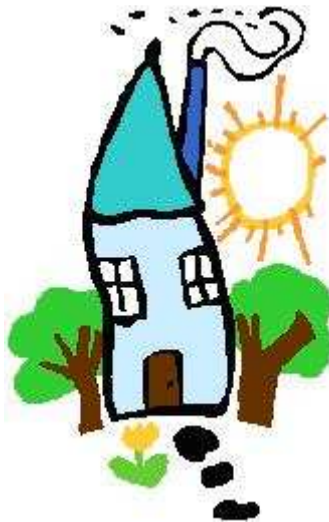


Document de l'accueil de Loisirs

« La Maison de l'Enfant »



***Projet pédagogique
2016/2017***

Village de Vernou La Celle sur Seine

Accueil périscolaire

Restauration

Mercredis loisirs

Nouvelles Activités Périscolaires

1- Cadre de vie :

A. <u>Présentation de l'Accueil de loisirs</u>	3
B. <u>Implantation géographique et description des lieux</u>	3-4
C. <u>Les activités</u>	5
1. Les partenaires	
2. Le matériel pédagogique	
D. <u>L'équipe</u>	6-7-8

2- Présentation du Fonctionnement :

A. <u>L'ALSH</u>	9
B. <u>Le repas</u>	10
C. <u>Les Règles de vie</u>	11
- Les règles de vie « enfant »	
- Les règles de vie « animateur »	
D. <u>La vie quotidienne de la Maison de l'Enfant</u>	11
1. L'accueil du matin et du soir	
2. La communication	
3. Le tarif	
4. Formation et Sécurité	

3- Les Projets Educatif et Pédagogique :

A. <u>Le projet éducatif</u>	12
B. <u>Le projet pédagogique</u>	13
➤ Pour que l'enfant devienne grand	
➤ Pour que l'enfant devienne citoyen de demain	
➤ Pour que l'enfant s'amuse	
➤ Pour jouer « ensemble »	
➤ Pour joue « ensemble » avec nos différences	

4- L'Accueil des enfants à troubles ou handicaps

A. <u>La préparation</u>	15
B. <u>L'accueil et après</u>	15-16

5-Les N.A.P :

A. <u>Objectifs</u>	16
B. <u>Fonctionnement</u>	16
➤ Maternel	
➤ Élémentaire	

La Maison de l'Enfant gère quatre services : l'accueil de loisirs, le périscolaire (matin, soir, mercredis) et vacances scolaires, la pause méridienne et les rythmes éducatifs.

Cette structure se situe à Vernou la Celle sur Seine, ville de 2735 habitants environ.

1. CADRE DE VIE :

A. Présentation de l'Accueil de Loisirs :

La Maison de l'Enfant accueille les enfants dès la scolarisation ou à partir de 3 ans (à condition qu'ils soient propres) jusqu'à 11 ans.

L'habilitation DDCS est de 79 enfants pour l'accueil de loisirs matins et soirs ainsi que les mercredis et vacances. Nous ne pouvons pas accueillir plus de 59 enfants à la Maison de l'enfant, c'est pourquoi, nous avons un accueil multi site avec l'espace jeunesse. De ce fait, en accueil de loisirs du soir et les mercredis scolaires, nous pouvons accueillir maximum 49 enfants à la MDE et 30 enfants à l'espace Jeunesse.

Nous accueillons les enfants sur 3 groupes d'âge :

-Les maternelles : 3/5 ans

-Les moyens : 6/7 ans

-Les grands : 8/11 ans

Il est à noter que l'accueil est fermé la veille de la rentrée de septembre pour des raisons de préparation et d'organisation, ainsi que certaines périodes de vacances pour effectuer des travaux.

B. Implantation géographique et description des lieux:

Nous sommes un accueil multi site.

La Maison de l'Enfant est réservée cette année pour le périscolaire du soir, les mercredis après midi et les vacances (selon les effectifs) pour les enfants de 3 à 7 ans.

L'espace Jeunesse est lui réservé aux enfants de 8 à 11 ans.

- **La Maison de l'Enfant** est située au cœur du village, dans le bourg, proche des écoles, des infrastructures et des commerces (Voir descriptions des locaux mis à disposition pour les enfants).

Son bâtiment est composé de deux grandes salles principales :

- * **La salle des maternelles et la salle des élémentaires**, toutes deux structurées en 4 espaces :

Un espace jeux de société/dessins

Un espace « jeux de dinette/poupées »

Un espace lecture/repos avec coussins, fauteuils et bibliothèque

Un espace activités manuelles

- * **Un espace commun lecture et repos qui est équipé d'un rétroprojecteur**
- * **Une mezzanine, accessible pour les plus de 6 ans pour des jeux calme**

- * **Une salle de repos pour les tous petits** pour les mercredis et vacances, qui sert en salle d'activités calmes les matins et soirs.
- * **Une salle d'activités réservées aux animateurs (enfants accompagnés seulement) : matériel et activités en cours de séchage**
- * **Une cuisine**
- * **Un bureau de direction**
- * **Une buanderie**
- * **2 blocs sanitaires (un maternel et un élémentaire) ainsi qu'un sanitaire adulte**

La salle maternelle va accueillir courant décembre une cloison amovible afin de prévoir une seconde salle de repos si besoin.

- **L'Espace Jeunesse** est situé tout près des écoles, au plateau d'évolution et est déclaré en Accueil de Loisirs pour les accueils soirs ainsi que les mercredis après-midi et les vacances (selon les effectifs et si besoin pour les vacances). Il accueille les plus grands (de 8 à 11 ans).

Son bâtiment est composé de deux espaces distincts :

- * **Au rez de chaussée** un espace dinette/poupée ainsi qu'un espace construction, un espace goûter qui peut aussi servir de tables d'activités ainsi qu'un coin lecture.
- * **A l'étage**, un espace jeu de société et coin lecture/repos.

L'espace Jeunesse possède aussi une réserve au rez de Chaussée permettant le stockage du matériel volumineux : rollers, matériel pour les camps, décors de Noël, Halloween..

A chaque vacance, l'équipe d'animation modifie les espaces afin de créer une ambiance différente et ainsi créer de la surprise aux enfants (décors...)

A cela s'ajoute un environnement extérieur favorable à la pratique des activités extérieures : espace de jeux pour chaque tranche d'âge, Parc ombragé avec forêt, plateau d'évolution, environnement propice aux balades.

- **Locaux mis à disposition :**
 - Un gymnase, un dojo, une salle de danse, une salle polyvalente, un plateau d'évolution, une ludothèque, Le parc Rette, l'école maternelle (cour et dortoir si besoin), une médiathèque, Un terrain de jeux de la piscine et un stade de foot sont accessibles et proches de la Maison de l'Enfant.
 - Le village de Vernou La Celle possède une piscine municipale, à 10 minutes à pieds, ce qui nous permet d'y aller facilement gratuitement (pas besoin de transport payant).

C. Les activités :

Les plannings d'activités (et activités ALSH, péri et post-scolaire et NAP) sont préparés en équipe lors des réunions hebdomadaires et ainsi peaufinés sur différents petits temps de préparation. Afin de préparer au mieux les vacances d'été, une réunion est programmée par l'équipe d'animation en amont de celles-ci afin de travailler sur les plannings et sur les projets, mais aussi de présenter la structure aux animateurs stagiaires ou saisonniers.

La veille de la rentrée scolaire de septembre la Maison de l'Enfant est fermée pour la préparation et l'organisation de l'année (projets déjà établis en amont).

Les activités sont proposées par les animateurs et préparées à l'avance, avec un planning qui peut être modifié selon la météo, les besoins et le rythme de l'enfant.

Elles peuvent être répertoriées de la manière suivante :

-Le jeu sous plusieurs déclinaisons : jeux sportifs, jeux extérieurs, jeux de société, grands jeux, jeux de construction...

-Les activités d'expressions manuelles, artistiques, corporelles...

-Les activités Scientifiques

-Les activités physiques et sportives

-Les activités autour de la nature (land 'Art...)

-Les sorties (piscine, forêt, cinéma, musique...)

Nous proposons en parallèles des minis séjours : Dispositif proposé aux enfants de + de 6 ans (année de CP révolue) pour une durée de 5 jours-4 nuits. Trois animateurs encadrent ce séjour dont une animatrice permanente responsable de ce camp. Ce dispositif possède un projet pédagogique propre selon les thématiques abordées mais les objectifs généraux restent rattachés à ceux de l'Accueil de Loisirs.

1. Les partenaires

L'accueil de loisirs met en place un partenariat avec différents services de la municipalité ainsi que différentes structures :

-La médiathèque

-La Maison de Retraite

-La Piscine

-Le Service des sports de la CCMSL

-Les accueils de loisirs (inter centre) de la CCMSL ou des environs (Samoreau, Héricy, La Grande Paroisse)

2. Le matériel pédagogique

L'accueil de loisirs complète son matériel au courant de l'année à chaque nouveau projet.

Un document recense le matériel disponible, afin de faciliter le travail des animateurs.

Sont à disposition sur place de nombreux ouvrages ainsi qu'un accès internet, ce qui facilite aussi le travail de préparation des activités.

D. L'équipe :

- L'équipe de direction

La directrice : **Céline Bréchet**, titulaire BAC G2, BAFD, BAFA perfectionnement Assistante sanitaire, PSC1, BEATEP Activité Social et vie locale option médiateur du livre, licence professionnelle management des Associations, permanente depuis septembre 1998.

➤ L'assistante de direction : **Patricia Barré**, BAFD, PSC1, 1^{er} et 2^{ème} degré de comptabilité, permanente depuis décembre 1990.

➤ **Aurélié Brunet** : BAFA, PSC1, BAFD,
Titulaire de la fonction publique territoriale à temps complet.

Accueil de loisirs ; Pause méridienne élémentaire ; NAP maternels et élémentaires ;
Périscolaire

Adjointe sur le périscolaire, les mercredis scolaire et les vacances scolaires.

➤ **Corinne Corsel** : BAFA, PSC1, BAFD
Titulaire de la fonction publique territoriale à temps complet

Pause méridienne ; accueil de loisirs ; NAP maternels et élémentaires ; Périscolaire

Adjointe sur le périscolaire, les vacances scolaires et responsable du mini séjour

- Les adjoints d'animation

✓ **Aurore Da Costa** : BAFA, PSC1, BAFD
Titulaire de la fonction territoriale

Accueil de loisirs ; pause méridienne, NAP maternels et élémentaires ; Périscolaire

(En congé parental jusqu'au 10 décembre 2016)

✓ **Julie Felletig** : BAFA, PSC1, BAFD en cours
Titulaire de la fonction territoriale

(En disponibilité)

✓ **Moral Karine** : CAP petite enfance, PSC1
Titulaire de la fonction publique territoriale en temps complet ; Périscolaire

Accueil de loisirs et pause méridienne ; NAP maternels et élémentaires ; Périscolaire

✓ **Bertin Magali** : CAP petite enfance ; BAFA ; PSC1
Accueil de loisirs et pause méridienne ; NAP maternels et élémentaires ; Périscolaire, en
remplacement de Julie Felletig

- **Contrat avenir :**

- ✓ **Morisson Jennifer** : BAFA
Pause méridienne élémentaire ; Accueil de loisirs ; NAP maternels et élémentaires ; Périscolaire
- ✓ **Joachim Nicolas** : BAPAAT, PSC1
Pause méridienne élémentaire ; accueil de loisirs ; NAP maternels et élémentaires ; Périscolaire
- ✓ **Kathelyne Bezault** : BAFA en cours, PSC1
Pause méridienne maternelle ; accueil de loisirs ; NAP maternels et élémentaires ; Périscolaire
- ✓ **Alexandre Martin** : BAFA, PSC1
Pause méridienne élémentaire ; accueil de loisirs ; NAP maternels et élémentaires ; Périscolaire
- ✓ **Manuela Inseque** : PSC1
Pause méridienne élémentaire ; Accueil de loisirs ; NAP maternels et élémentaires ; Périscolaire

- **Contrat CAE/CUI**

- ✓ **Martine Fournier** : BAFA, PSC1
CAE de 12 mois de 20 heures semaine ; en poste d'animation ; pause méridienne ; NAP élémentaires, périscolaire et accueil de loisirs
- ✓ **Joelle Gillot** :
CAE de 12 mois de 20 heures semaine ; en poste d'animation ; Pause méridienne; NAP élémentaire ; Périscolaire
- ✓ **Cécile Boulay** :
CAE de 12 mois de 20 heures semaine ; en poste d'animation ; Pause méridienne maternelle; NAP élémentaires ; Périscolaire

- **Contrat Temps du midi :**

- ✓ **Fathia**
- ✓ **Laurène Goncalvès**
- ✓ **Charline Bertin**
- ✓ **Michèle Jarno (mercredi midi)**
- ✓ **Nathalie Lesage (mercredi midi)**
- ✓ **Elodie Blandin (mercredi midi)**

- **Personnel des TAP exclusivement :**

<i>Pour les élémentaires :</i>	<i>Pour les maternelles :</i>
Brigitte Litchte : intervenante sport	Michèle Jarno : ATSEM
Emmanuelle Bourrée : agent médiathèque	Lesage Nathalie : ATSEM
Dominique Gagnière : agent médiathèque	Elodie Blandin : ATSEM
Nathalie Minet : contrat à la médiathèque	
Martine Rocu : accompagnatrice des cars	
Sylvie Berche : accompagnatrice des cars	

- **Personnel de service :**
 - **Joanna Mathias** : Contrat avenir, Présente également pendant la restauration scolaire.
 - **Une entreprise** indépendante effectuera le ménage à la fermeture de la MDE.

Des animateurs vacataires et des stagiaires Bafa viennent renforcer l'équipe durant l'accueil de loisirs.

L'équipe d'animation :

- est garante de la sécurité affective, morale et physique des enfants
- Est consciente d'être une référence pour l'enfant, joue un rôle complémentaire des autres adultes qui entourent les enfants.
- Sait se mettre à la portée des enfants dans ses explications, consignes....
- Est capable de travailler en équipe (participation, écoute et prise d'initiatives)
- Est responsable du matériel et des différents objets qui se trouvent dans l'accueil de loisirs. Chaque animateur doit prendre soin des divers objets qu'il est amené à utiliser ;
L'ensemble de l'équipe doit ranger.
- Doit bien connaître les différents enfants (les régimes particuliers...) et avoir un bon relationnel avec les parents.
- **Est une unité dont l'initiative, le dynamisme et le travail** doivent permettre aux enfants de se trouver en confiance et dans une situation de bien-être.
- Est responsable de la pédagogie d'où découle :
 - **Recherche individuelle et/ou en équipe**
 - Réflexion, documentation, information
 - Connaissance de l'enfant : respect des rythmes des enfants, respect des courbes d'intensité des journées
 - Conception d'activités et d'animations adaptées aux enfants
 - Expérimenter par des actions personnelles avant proposition (modèles neutres selon si besoin...)
 - Préparation matérielle de l'activité + sensibilisation des jeux ou thèmes
 - **Animation = Donner vie**
 - Information et motivation du groupe
 - **Analyse et bilan** (évaluer l'impact de l'animation, mesurer les acquisitions, ce que je pourrais améliorer....)

Les animateurs doivent faire concorder leurs différents projets, actions et attitudes avec les objectifs du projet pédagogique. Chaque membre de l'équipe pourra participer activement au projet, pour cela chacun devra :

- Faire part de ses idées
- Respecter les idées des autres
- Savoir apporter des critiques constructives
- Accepter les critiques/remise en question
- Savoir demander de l'aide
- Apporter de l'aide
- Écouter les autres
- Savoir où se trouvent les documents nécessaires concernant les enfants ou les activités.

2. PRESENTATION DU FONCTIONNEMENT :

A- L'ALSH

Les horaires :

L'accueil de loisirs pendant les vacances est ouvert de 8h45/9h à 16h45/17h et les mercredis : de 12h à 16h45/17h. Il est possible de mettre son enfant avant, à partir de 6h45 et après 17h, sur réservation uniquement en indiquant les horaires.

L'organisation se passe de la manière suivante :

- **Journée type**

6H45-8H45 : -Accueil matin de type garderie

8h45-9h30 : -Accueil des enfants et pointage

-Danse du matin -jeux libres

-Présentation de la journée

9h30 : - Répartition des groupes et début des activités

10h-11h45 : -Activités

11h45-12h05 : -Rangement

-passage aux toilettes et lavage des mains

12h05-13h15 : -Repas

13h15-14h : -Temps calme

14h-16h : -Reprise des activités

16h-16h15 : -Rangement et bilan

-Passage aux toilettes et lavage des mains

16h15-16h45 : Goûter et répartition des enfants qui partent avant 17h et ceux qui restent en accueil soir.

16h45-17h : -Accueil des parents et départs des enfants

-gestion des enfants en accueil soir : jeux et temps libre.

17h-19h : - Accueil Soir de type garderie

La Maison de l'enfant ferme ses portes à 19 heures.

Les activités :

La journée est organisée en fonction des rythmes de l'enfant : temps calmes, possibilité de se retrouver en petits groupes.

Pour bien suivre le rythme des enfants, il y aura un animateur qui s'occupera exclusivement des 3 ans et 4 ans si nécessaire. Il sera avec son groupe toute la journée et s'occupera de la sieste.

Les autres animateurs (2) auront en charge les 4/5/6 ans selon les besoins des enfants mais il convient de proposer 2 activités différentes à chaque moment de la journée.

Pour les élémentaires, en général, il y aura 4 animateurs et qui doivent faire des groupes d'âge (6/7 ans et 8/9/10 ans) ou de respect du rythme de l'enfant et il doit y avoir 3 activités proposées à chaque moment.

Il faut également penser à remplir le tableau blanc de ce que l'on a fait pour que les parents soient informés et utiliser le cadre photo le soir pendant l'accueil des parents.

Les enfants ayant 6 ans en cours d'année pourront choisir s'ils préfèrent être avec les plus jeunes ou les plus grands, surtout l'été.

Les animateurs veilleront à ne pas systématiquement travailler en duo avec la même personne.

L'enfant participe à la préparation d'une activité et au rangement du matériel. De même, l'enfant est associé à l'élaboration des différents programmes pour les vacances scolaires et les mercredis. Chaque planning comporte une **demi-journée vide** ou à modifier, ceci afin que l'enfant puisse proposer ses idées et exprimer ses envies. Chaque mois, un mercredi après-midi est laissé au choix des enfants.

Des projets nombreux et variés sont proposés aux enfants. Les activités offertes sont autant intellectuelles (jeu de l'oie, énigme policière, pièce de théâtre, film d'animation...), que créatrices (peinture, sculpture, costumes...), ou physiques (danse, expression corporelle, jeux sportifs...)

Les enfants participent de façon active à la décoration du bâtiment notamment en fonction des semaines à thèmes ou des fêtes telles que Noël, Pâques ...et des projets annuels.

Les enfants ne sont pas obligés de participer à une activité qui ne leur convient pas. Chacun d'eux choisit une activité, choisir impliquant de s'engager à rester dans l'activité jusqu'à la fin.

L'équipe d'animation propose aux enfants les thèmes des fêtes classiques et des lieux de vie agréables et confortables afin que la notion de plaisir soit présente dans les loisirs des enfants. A la fin de chaque séance d'animation, il est important de faire une **évaluation** de celle-ci, les moyens utilisés doivent être ludiques et variés.

Le thème principal de cette année : « DEMAIN »

Sensibilisation et Réalisation de projets sur notre environnement et sur notre monde de demain.

- ✚ **Marché de Noël** : Les enfants vont réaliser pendant les NAP des activités qui seront mis en vente au marché de Noël de Vernou afin d'aider au financement de la classe de découverte de Mr Bitter.
- ✚ **Exposition** : au cours de l'année, les activités que les enfants auront fait pendant les NAP pourront être exposées dans les commerces du village, la mairie, gymnase, la médiathèque....Elles seront changées à chaque vacances.
- ✚ **Le recyclage** : Nous sensibilisons les enfants sur la récupération d'objets (bouchons, bouteilles...) afin de réaliser des projets d'activités.
- ✚ **Le tri sélectif** est devenu important dans notre quotidien avec des habitudes à adopter afin de protéger cet environnement sur le long terme : la notion de long terme et de « un geste plus un geste et c'est la nature qui y gagne » est intéressante à faire comprendre et appliquer aux enfants. (Exemple : vider les poubelles jaunes chaque semaine avec un groupe d'enfants, grands jeux de tri).
- ✚ Les **gestes de la vie quotidienne** qui sauve notre planète : économie d'eau, **lumière éteinte, non gaspillage de papier (dessins recto-verso, cahier de dessins...)**

Mais aussi...

Pour compléter notre projet annuel, et pour tenir compte du fait que ce ne sont pas les mêmes enfants qui fréquentent la Maison de l'enfant les mercredis ou les vacances, les thèmes de fêtes seront maintenus pour les petites vacances : Halloween, Noël, Printemps...

✚ **Multi sport**

L'école multi sport propose aux enfants plusieurs séances de découverte et d'initiation sportives sur différents temps d'animation (accueil soir et accueil de loisirs)

✚ **Ludothèque**

- ✚ **Mercredi de folie** : Nous prévoyons entre chaque vacance scolaire un mercredi qui change des habitudes (thème différent, kermesse, fête...)

- ✚ **Sortie piscine** : il convient de prévoir des activités avec son groupe d'enfants : petits jeux, préparer la sécurité, leur expliquer les règles avant le départ (ne pas courir, ne pas faire pipi dans l'eau...), un animateur (s'il y a assez d'animateur) restera hors de l'eau pour accompagner les enfants aux toilettes.

La piscine étant à Vernou, les enfants ont la possibilité d'y aller en famille.

Pour l'été, les thèmes seront choisis par les équipes d'animations concernées.

- ✚ Un ou 2 **mini séjours** seront peut-être effectués de 4 nuits et 5 jours

B- Le repas :

En période de vacances scolaires :

Le repas est pris entre 12h et 13h et le goûter entre 16h15 et 16h45. Ces moments sont considérés comme des moments conviviaux. Chacun est invité à goûter les aliments, les enfants peuvent demander une petite quantité d'abord et seront resservis par la suite. Une organisation est privilégiée de façon à ce que les enfants débarrassent leur table en empilant au centre de celle-ci les assiettes, rassemblant les couverts, les verres et les déchets. Les menus sont affichés à l'avance, le goûter est noté quotidiennement.

En période scolaire :

Les enfants sortent de l'école à midi, un animateur référent de chaque classe les attend dans la cour pour faire l'appel. Tout le mois de septembre, nous allons chercher les CP dans leur classe pour les rassurer. Les enfants se rangent, l'animateur les emmène à la cantine ou bien en activité (dans les locaux disponibles ou à l'extérieur si beau temps) Les animateurs adaptent les activités qu'ils proposent selon les jours des NAP afin de ne pas surcharger la journée des enfants (rythme et besoin). Cette année, les enfants vont manger avec un créneau de 10 minutes environ d'écart afin de fluidifier les arrivées et départs et aussi parce que cette année, le nombre d'élémentaires a beaucoup augmenté.

Les mardis midis un intervenant sportif de la Communauté de commune propose aux enfants déjeunant à la cantine une séance de sport d'environ 30 minutes. Les enfants iront à tour de rôle, par niveau (CP, CE1...), et changeront à chaque période de vacances scolaires.

Certains jours de la semaine, les enfants peuvent être regroupés par niveau de classe afin de permettre aux enfants de se retrouver entre copains. Il en dépendra bien sûr du bon comportement des enfants.

<u>Animateurs référents maternels</u>	
Petits :	Grands :
Fathia et Cécile	Magali et Kathelyne
Moyens :	
Charline et Karine	

Animateurs référents élémentaires

CP Mr Mignac : Laurène	CE2-CM1 Mme Beghin Martine
CP-CE1 Mme Mathieux : Joana	CM1 Mme Gosswiller : Joëlle
CE1 Mme Binet : Corinne/ Manuela	CM1-CM2 Mme LEVREUX : Alexandre
CE2 Mr Got : Nicolas	CM2 Mr Bitter : Aurélie

- * La fabrication des repas est assurée par Elior. Les repas sont livrés à la restauration scolaire la veille pour le lendemain, en liaison froide, les plats sont cuisinés (crudités, salade de fruits, gâteaux...) ou réchauffés sur place et ensuite répartis dans les réfectoires par le personnel de service et de cuisine pour 12h.
- * Les plats sont présentés sous forme de self (sauf pour le plat chaud où le personnel d'Elior est là pour les servir) : ils doivent manger ce qu'ils se sont servis. Les salles de restauration sont composées de tables de 8 pour les enfants de – de 6 ans et de 4 ou 6 pour les enfants de + de 6 ans.
- * Le goûter est préparé vers 15h30 par le personnel de cuisine et distribué par les animateurs référent de chaque groupe. Il est consultable sur place quotidiennement.
- * Il faut savoir que la liste d'effectifs est envoyée minimum 8 jours à l'avance pour les mercredis du mois, 15 jours à l'avance pour les vacances à Elior, prenant compte les groupes d'âges et des spécificités de chacun : allergies, régimes, religion

C. Les règles de vie :

-Les règles de vie « enfant » :

Les règles de vie ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants. Elles ont été travaillées en équipe d'animation et de direction, et avec les enfants. Elles sont expliquées aux nouveaux enfants qui arrivent. Il en est de la responsabilité des adultes encadrant, ces règles collectives et individuelles à la fois sont porteuses de bon sens en terme de sécurité.

Les interdits, le négociable, les sanctions, les renvois sont abordés et gérés en équipe lors des réunions. Ces règles ne sont pas immuables : elles peuvent évoluer.

-Les règles de vie « animateur » :

L'équipe d'animation est soumise à des règles de fonctionnement qui régissent l'organisation et le comportement à adopter sur la structure. Les animateurs doivent représenter des modèles pour les enfants autant dans l'attitude que dans la cohérence entre les paroles et les actes.

D. La vie quotidienne de la Maison de l'Enfant

1. L'accueil du matin et du soir :

Accueil du matin

De 6h45 à 8h30

Accueil du soir

De 16h30 à 19h00

Un animateur est responsable de l'accueil et ouvre la porte lorsqu'un parent sonne ou s'y présente. Nous nous réservons le droit de demander une pièce d'identité si la personne de l'accueil ne connaît ou ne reconnaît pas un parent, bien sûr pour raison de sécurité. Pendant les vacances scolaires, pour

L'ouverture ou la fermeture cela peut être un animateur titulaire de la Fonction Territoriale et titulaire du BAFA qui sont sur ces moments, ayant en général moins d'enfants.

Les activités sont adaptées en fonction du départ échelonné des enfants et diversifiées (elles correspondent aux thèmes de l'accueil de loisirs). Certaines activités s'étendent sur plusieurs soirs ou matins.

Les animateurs sont disponibles auprès des enfants et proposent des activités en autonomie. Ils peuvent aussi proposer une activité suite à un projet. C'est un moment qui permet à chaque enfant d'arriver et de s'installer à son rythme, de retrouver ses camarades et ses animateurs. Diverses activités sont proposées : lire, discuter, dessiner, jouer, ou ne rien faire. L'animateur est à l'écoute de chaque enfant afin de lui permettre un accueil individualisé. Son rôle est d'accueillir l'enfant dans ce lieu et de rendre confortable son arrivée ou l'attente de son départ, en échangeant avec lui : jouer, lire, discuter...

La responsabilité de l'équipe s'arrête dès que l'enfant est confié à la personne chargée de le récupérer. L'enfant ne sera confié qu'aux personnes identifiées au préalable par le tuteur. Tout changement se fait par mail au plus tard dans la matinée qui précède le changement.

2 .La communication :

Le secrétariat de la Maison de l'Enfant est ouvert de 8h45 à 11h45 les lundis, mardis, jeudis et vendredis. En dehors de ces horaires, les parents peuvent faire part de leur demande par mail ou sur le répondeur téléphonique. Les messages seront traités pendant les horaires de secrétariat.

Le site internet de la commune a une rubrique Maison de l'Enfant avec diverses informations. (Thèmes et planning des vacances, des NAP, des mini séjours, etc...). Une plaquette est éditée avant chaque période de vacances scolaires (disponible sur place ou sur le site internet) afin d'informer les parents et enfants de activités prévues.

L'équipe de la Maison de l'Enfant reste bien-sûr à votre écoute lors de la venue des parents à la Maison de l'Enfant lorsqu'ils viennent déposer/récupérer leur enfant.

Au mois de juin, une réunion est organisée sous plusieurs créneaux afin de rencontrer les parents, remplir les dossiers d'inscriptions pour l'année à venir et ainsi informer les familles de changements, fermetures...

3. Le tarif :

Les tarifs sont indiqués sur une feuille annexe. Ils sont votés par le conseil municipal.

4. Formation/sécurité :

Tout le personnel permanent de la maison de l'enfant a son brevet de formation aux premiers secours.

Des exercices Evacuation Incendie/ Confinement sont effectués chaque trimestre à des plages horaires différentes.

3. LES PROJETS EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE

A. Le projet éducatif

Quelques lignes du projet éducatif :

- Favoriser le développement de l'enfant ou de l'adolescent en tant qu'individu et en tant qu'être social.
- Priorité à la formation de l'adulte et du citoyen
- Réduire au maximum les inégalités et respecter les différences
- Favoriser le développement des potentialités individuelles (physiques, manuelles et intellectuelles)
- Développer l'autonomie
- Faire comprendre aux enfants leurs obligations et leurs droits
- Responsabiliser l'enfant dans toute la vie collective, notamment pour l'insertion dans la vie locale.

B. Le projet pédagogique

Cette année, en plus des objectifs ci-dessous, il faudra travailler **sur l'engagement** aussi bien pour les enfants que pour les adultes.

➤ *Pour que l'enfant devienne grand*

Il faut développer son autonomie :

- En lui laissant le choix des activités
- En lui mettant à disposition du matériel
- En le laissant prendre des initiatives
- En l'impliquant dans les tâches quotidiennes

Il faut développer ses capacités physiques, sensorielles et intellectuelles

- En proposant des initiations à des pratiques sportives
- En favorisant les apprentissages de façon ludique
- En proposant un large choix d'activités, adaptées et variées
- En développant sa créativité, sa personnalité et sa curiosité

Il faut qu'il se sente en sécurité

- En ayant des règles communes
- En étant à l'écoute
- En créant des espaces sécurisés et adaptés aux enfants (table, matériel)
- En privilégiant la sécurité affective de l'enfant : fiche de sortie, trousse à pharmacie, connaissance des protocoles et des procédures d'évacuation et de sécurité, changes...
- En prenant en compte les besoins et capacités de chacun

Il faut susciter l'imaginaire et la créativité

- En mettant en place des activités de « création » (cosmétiques, bougies...)
- En mettant en place des activités diversifiées
- En proposant des activités nouvelles

- En favorisant la sensibilisation des activités

➤ ***Pour que l'enfant devienne citoyen de demain***

Il faut qu'il se réfère aux valeurs communes

- En créant un cadre
- En privilégiant les notions de respect (les autres et le matériel) et de liberté
- En instaurant des règles de vie communes pour les enfants comme pour les adultes
- En définissant le négociable et le non négociable
- En inculquant des notions de politesse et de tolérance
- En luttant contre les incivilités et discriminations en tout genre

Il faut favoriser les relations et les échanges

- En favorisant les échanges
- En mettant en place des temps d'expression
- En mettant en place des activités collectives
- En développant les activités avec l'extérieur (inter centre) et favoriser le partenariat
- En prônant la solidarité, l'entraide et le partage
- En créant le lien social : famille
- En valorisant les comportements positifs

Il faut l'initier à l'écologie

- En responsabilisant sur des gestes écologiques (lumière, eau, papier...)
- En favorisant le tri des déchets
- En proposant des projets d'activités pensées sous une optique écologique : recyclage

➤ ***Pour que l'enfant s'amuse***

Il faut le faire jouer, jouer avec, laisser jouer et lui donner à jouer

- En recherchant des activités nouvelles
- En proposant un programme d'activités clair
- En proposant des temps libres (accompagné d'un animateur)
- En éveillant la curiosité et l'imaginaire
- En transmettant un savoir pour permettre un réinvestissement autonome
- En proposant des activités riches, ludiques et épanouissantes

Il faut créer un environnement propice

- En aménageant les espaces sécurisés
- En adaptant les activités en fonction du rythme et des besoins des enfants
- En mettant du matériel à disposition

➤ **Pour jouer « ensemble » avec nos différences**

Il faut créer un environnement et des activités adaptés au handicap

- En aménageant les espaces sécurisés et adaptés (lieux, tables...)
- En proposant des activités selon les capacités de l'enfant en situation de handicap
- En veillant à bien intégrer l'enfant / assurer sa sécurité affective et physique face aux

autres

Il faut préparer l'accueil de l'enfant en situation de handicap

- En prenant le temps nécessaire avec les parents avant et après l'accueil de l'enfant
- En assurant une bonne communication quant au suivi de l'intégration de l'enfant
- En prenant connaissances du protocole du handicap pour une meilleure connaissance

de celui-ci.

4. L'ACCUEIL DES ENFANTS A TROUBLE OU HANDICAP

Au sein de la Maison de l'Enfant, nous sommes amenés à accueillir des enfants souffrant de troubles ou handicaps divers. Nous essayons de mettre en place un protocole d'accueil pour ces enfants et les parents, afin de les accueillir au mieux, et d'animer leurs journées en accueil de loisirs dans les meilleures conditions.

A. La préparation :

✓ Information de l'équipe

Information de l'équipe sur le trouble, le handicap ou la maladie (définition, connaissance et dialogue : en parler en équipe), prise de connaissance du protocole (PAI). L'idéal serait d'avoir l'opportunité de recevoir un intervenant externe ou une formation externe.

De même, il serait important de déterminer un animateur référent pour les repères dans les premiers temps afin aussi d'adapter l'activité et de la préparer au mieux. Il faudra essayer de l'intégrer à l'activité de la manière la plus adéquate (tranche d'âge de son groupe par ex...) Nous essaierons aussi si possible d'adapter les lieux et un espace particulier si l'enfant a besoin de s'isoler ou autre.

Il faudra aussi penser à la transmission d'informations concernant l'enfant, très importante entre les équipes. Par exemple aux vacances d'été les équipes peuvent se croiser entre juillet et août il faudra donc rapporter par écrit et transmettre ce qu'a pu faire l'enfant, son évolution, ses sorties...

✓ Rencontre avec les parents

Il est primordial de rencontrer les parents de l'enfant ou le tuteur afin non seulement de connaître son handicap ou son trouble, mais aussi de savoir comment l'enfant le vit au quotidien, s'il a déjà eu une expérience en Accueil de Loisirs et ses attitudes en collectivité, de leur poser des questions (ses goûts, ses pleurs, des « clés », précautions...), et de les rassurer.

Ils pourront nous expliquer le protocole à suivre, si protocole il y a (médicaments...) afin d'être rassurés par rapport à la démarche et que l'équipe entière détienne les informations nécessaires concernant l'enfant.

B. L'accueil et après :

Pour respecter le rythme de l'enfant, nous essaierons de favoriser des temps d'accueil plus courts et pourront les accueillir exceptionnellement en demi-journées.

Pour les enfants à trouble (ex. l'autisme), la vie quotidienne est très importante : l'enfant a encore plus besoin de repères et de rituels, il faudra favoriser ces temps de vie et prendre un peu plus de temps si besoin. Il faudra aussi penser à adapter l'activité sans perturber le reste du groupe. Ne pas hésiter à détacher si possible un animateur qui accompagne l'enfant afin de pouvoir l'isoler en cas de besoin (bénéfique à l'enfant et au groupe) et aussi à passer le relais à un autre animateur, toujours si besoin.

Il faudra penser à ne pas laisser toujours le même animateur référent (par la suite, une fois l'enfant adapté aux lieux, au fonctionnement) : tout comme les autres il a besoin de faire connaissance avec l'équipe entière ainsi qu'avec les enfants, en pensant toujours à lui laisser ses repères. Il faudra penser que pour cet enfant aussi il s'agit d'une journée de loisirs en essayant de perdre de vue son trouble ou son handicap sans le favoriser aux autres enfants.

Il faudra en parler aux autres enfants, afin qu'ils puissent comprendre ses réactions, ne pas le juger et l'intégrer au mieux au groupe. Il faudra néanmoins rester vigilant à la notion de sécurité, redoubler de vigilance, savoir anticiper une réaction inattendue.

Après l'accueil, il faudra si possible faire un bilan quotidien avec les parents, du moins régulièrement et se transmettre les informations lors des réunions d'équipe.

Il faudra régulièrement se remettre en cause et adapter de nouveau l'accueil de ces enfants suivant leur évolution.

5. LES NAP

A. Les objectifs de cette année seront :

**Découverte de différents domaines d'activité
Développer la solidarité à travers le jeu et l'activité
Réaliser des projets sur « L'environnement, notre avenir »
Sensibiliser les enfants sur les actions pour « demain »**

B. Le fonctionnement :

Pour les Maternels

Les NAP maternels sont mis en place le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h55 à 14h40 et sont répartis par section (les petits, les moyens, et les grands). Les NAP se déroulent dans les locaux scolaires. Nous disposons de 4 classes, une cour, une bibliothèque ainsi qu'un vaste hall pouvant accueillir des tapis ou du matériel de motricité.

Les petits vont à la sieste.

Les moyennes et grandes sections sont réparties chacune en 3 groupes.

Chaque groupe a une activité de proposée différente chaque jour avec des animateurs et encadrant différent (voir planning en annexes). Pour éviter les déplacements au sein des classes et ainsi favoriser leur repère, les activités se réalisent en priorité dans leurs classes respectives. (Selon l'activité proposée mais aussi le nombre d'enfants)

En collaboration avec deux enseignantes de maternelle, les groupes de moyenne section vont en APC deux jours par semaine (les mardis et vendredis) sur le temps des NAP. Il y a donc un animateur et un enseignant ensemble pour ces temps-là. (Découverte de jeux de société en petit groupe par exemple).

Les enfants qui le souhaitent peuvent aller se reposer, un espace leur est installé.

En début d'année, les enfants choisissent au sein de leur groupe un petit nom qui sera le repère de leur groupe. Je suis un « dinosaure » par exemple.

- * Lorsque l'enfant arrive entre 13h50 et 14h, un adulte référent l'accueille et l'accompagne (Dépôt des affaires aux portes manteaux et passage aux sanitaires avant l'activité) dans l'espace prévu à son activité. Un animateur est là pour l'accueillir et pointer sa présence. Une fois tous les enfants du groupe présents, l'activité peut commencer.
- * Lorsque l'enfant mange à la cantine, il est directement accompagné dans la salle où se déroulera son activité et un petit temps est proposé à l'ensemble du groupe en attendant le début des NAP (lecture, musique douce, détente...).

Un animateur reste sur les locaux afin d'aider ou d'intervenir si besoin dans un groupe (passage aux sanitaires, enfant à lourd protocole et donc double vigilance...)

Pour les Élémentaires

Les NAP élémentaires sont mis en place le mardi et le vendredi de 15h à 16h30 et sont répartis par niveau de classe.

Les enfants choisissent 1 activité le mardi et 1 activité le vendredi sur les 2 ou 3 proposées par classe d'âge auxquelles ils souhaitent participer. Les groupes sont ainsi définis. Nous travaillons sur l'engagement des enfants et des adultes sur un projet, les enfants ont donc toute la première séance pour réfléchir au choix des activités, une fois celles-ci présentées. L'enfant s'engage du début jusqu'à la fin. Les activités changent après chaque période de vacances scolaires. Le planning des activités est disponible en version papier à la Maison de l'Enfant, et en ligne sur le site internet de la commune.

Sur le temps des NAP, les animateurs proposent un temps de pause avant, pendant ou après l'activité. (Selon le déroulement, les besoins des enfants...)

Nous disposons d'un Gymnase, une médiathèque, une salle de danse, un Parc Rette, un Dojo, la cour de l'école, deux classes élémentaires, une ludothèque, la Maison de l'Enfant, la Maison de Retraite et l'Espace Jeunesse.

Obligations et interdits des animateurs

1. Ne pas fumer dans les locaux et en présence des enfants (s'isoler à l'extérieur pour une pause cigarette et prévenir les autres personnes de l'équipe). Ne pas boire d'alcool.
2. **L'utilisation du téléphone portable à des fins personnelles est interdite durant les heures de travail surtout lorsque les enfants sont avec vous.** Toutefois, lors des déplacements, il peut être utile d'avoir son portable allumé pour pouvoir vous joindre.
3. **Interdiction de prendre les enfants en photo avec ces objets personnels et bien savoir quels enfants ne peuvent pas être pris en photo.**
4. Interdiction d'avoir un comportement et un langage incorrects, ne pas oublier que les animateurs servent d'exemple aux enfants.
5. **Une tenue vestimentaire adaptée aux activités afin de n'avoir aucune gêne** (exemple : si vous mettez des tongs l'été, prévoyez une paire de basket pour les jeux extérieurs et/ou les déplacements). Les vêtements ne doivent en aucun cas gêner une activité ou une intervention rapide de votre part.
6. Respecter les locaux et le matériel, **éviter le gâchis de matériel**
7. Obligation de signaler tout signe de maltraitance moral ou physique à la direction
8. Ne jamais laisser d'enfant seul sans surveillance
9. Quel que soit l'humeur ou les conditions physique du personnel, les enfants sont là pour passer un bon moment sans subir le souci des adultes.
10. Ne pas donner de médicaments. En cas de traitement médical, l'ordonnance doit être exigée avec une autorisation manuscrite des parents. Il faut bien vérifier les dates de traitements de l'ordonnance ainsi que noter le nom des enfants sur les boîtes de médicaments.

Réglementation

L'encadrement

Accueil de loisirs (Vacances scolaires)

1 animateur pour 8 enfants (3 à 6 ans)

1 animateur pour 12 enfants (6 à 12 ans)

Périscolaire matin/soir/mercredi après midi

1 animateur pour 14 enfants (3 à 6 ans)

1 animateur pour 18 enfants (6 à 12 ans)

NAP

1 adulte pour 14 maternels

1 adulte pour 18 élémentaires

Rappel : le bon sens indique que lors des déplacements, il convient d'être 2 animateurs.

Lors des déplacements, un animateur est devant le groupe et l'autre derrière. **Les animateurs devront mettre les gilets jaunes.** Si un animateur donne la main à un enfant, que ce soit toujours du côté opposé de la route. On utilise les passages piétons pour traverser. Si animateur seul : il faut se mettre derrière le groupe et responsabiliser les 2 enfants devant.

Il est obligatoire de compter les enfants à chaque départ et retour. De même, pour tout déplacement avec les enfants, il est important d'avoir son gilet jaune.

Ne pas oublier de prendre les fiches sanitaires, les **trousses de secours vérifiées avant la sortie**, les PAI et médicaments allant avec, des changes, les goûters si besoin, de l'eau, sac plastique et du papier toilette. (Voir fiche de sortie)

Sorties en transport

Il est nécessaire que les animateurs se répartissent dans le car et qu'il y en ait un à chaque issue. **Le transport reste un temps de travail et d'animation comme les autres temps. Ne pas s'endormir !!!**

Baignade

Cela se passe dans des endroits aménagés sous la surveillance d'un maître-nageur. L'animateur doit se présenter à celui-ci en lui précisant l'effectif et l'âge des enfants.

Tous les bonnets de bain doivent être identiques, le port est obligatoire.

1 animateur pour 5 (3 à 6 ans) maximum 20 enfants

1 animateur pour 8 (6 à 12 ans) maximum 32 enfants

L'animateur maternel est obligé d'aller dans l'eau avec les enfants de son groupe mais doit avoir une vue globale du groupe. Vous ne pouvez pas prendre un enfant de maternelle dans le grand bain car sinon il faut que vous ayez les 4 autres (vous ne pouvez pas mélanger les groupes d'âge).

L'animateur élémentaire n'est plus obligé d'être dans l'eau avec son groupe mais sur tout le groupe d'enfants présents, juste un animateur peut être à l'extérieur de l'eau (à déterminer en amont du jour de piscine).

L'animateur doit effectuer des tests afin de constituer des groupes selon les niveaux.

Avant de rentrer dans l'eau, les enfants doivent se doucher pour des questions d'hygiène et pour éviter l'hydrocution. Lorsqu'un enfant a froid (tremblement ou lèvres bleues) ou qu'il est fatigué, il est nécessaire de le sortir pour le réchauffer.

Ne jamais laisser les enfants seuls dans l'eau.

Si un enfant a des verrues ou des plaies, il ne peut se baigner que s'il est muni de chaussons de piscine.

En plus de l'encadrement du groupe dans l'eau, il est préconisé qu'une personne supplémentaire reste en dehors de l'eau pour accompagner les enfants aux toilettes ou rester avec ceux qui n'ont plus envie de se baigner.

Sortie vélo ou rollers

L'encadrement reste le même que les déplacements à pied. Il est préférable d'informer les familles de la sortie.

Les parents, les animateurs et les enfants doivent vérifier **l'état du vélo ou des rollers** et effectuer un test avant le départ afin de connaître le niveau de son groupe.

La direction doit être informée de l'itinéraire. On doit respecter les consignes de sécurité :

- en file indienne, un espace entre chaque vélo, un animateur devant, l'autre derrière qui ferme la route.
- Tenir compte du trajet de retour
- **Les casques et protections sont obligatoires ainsi que les gilets fluo pour les animateurs.**
- Faire attention aux grosses chaleurs.

Blessures

Conduite à adopter en cas d'accident

- garder son sang-froid (pas de panique, ni de hurlement)
- calmer l'enfant et le rassurer
- éloigner les autres enfants par le biais de l'autre animateur ou un enfant plus âgé si nécessaire
- faire le bilan tout en lui parlant
- téléphoner aux pompiers (nom, téléphone, lieu, nombre de victimes, état de la victime avec le plus de précision possible...tout cela sera vu ou revu lors de la formation Premiers Secours Civils) et prévenir la direction le plus tôt possible afin qu'elle prévienne la famille ; 15 : SAMU ; 18 : pompiers ; 112 : SAMU du téléphone portable.
- L'enfant ne part pas seul à l'hôpital
- Établissement d'une déclaration d'accident

Soins de petites blessures

RAPPEL

- Rassurer l'enfant
- Se laver les mains
- Mettre des gants
- Nettoyer la plaie à l'eau avec du savon de préférence ou désinfectant de la trousse à pharmacie ou mettre du froid si coup....

Noter dans le classeur bleu d'infirmier la date, l'heure, le nom de l'enfant, le nom de l'animateur la description du bobo et les soins apportés ainsi que sa signature ;

Si on n'est pas sûr de soi, demander conseil à un autre adulte.

En cas de blessures plus importantes: choc à la tête, malaise, fièvre....prévenir la direction, la famille ou l'école.

En cas de fièvre : découvrir l'enfant et le faire boire

Important : à chaque utilisation des trousse à pharmacie, il convient de remplacer le matériel utilisé et de mettre à la poubelle les éléments souillés.

Soleil

Attention au soleil pour les enfants, il faut bien respecter les plans canicule mais aussi veiller à ne pas sortir les enfants quand le soleil est fort. Il ne faut pas non plus faire des activités où les enfants s'énervent type danse à l'intérieur car le bâtiment n'a pas de climatisation.

Évacuation de la structure

L'animateur doit connaître à tout moment l'effectif des enfants et il en détient toute la responsabilité.

Les issues de secours doivent être dégagées et non fermées à clefs.

En cas d'alarme incendie, un guide file et un serre file sont nommés lors des réunions et leurs noms sont affichés à la maison de l'enfant ainsi que le rôle de chacun.

Le guide file sort le premier de la salle et le serre file le dernier en vérifiant qu'aucune personne ne soit restée dans les locaux. Un animateur prend le cahier d'appel. En cas de confinement les enfants sont regroupés :

- **A la MDE** : Au niveau du bureau des animateurs (proche des sanitaires à l'abri des regards (pas de fenêtre)
- **A l'Espace Jeunesse** : A l'étage ou au local « réserve au rez de chaussée »

Il y aura un exercice d'évacuation et de confinement tous les trimestres à différents services et un rappel des conduites pour les enfants et adultes régulièrement.